

Sainte-Thérèse, le 12 octobre 2021

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 14533, boulevard
Curé-Labelle, lot 1 691 254 à Mirabel

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 13 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents accessibles. Ce sont :

1. Certificat d'autorisation du 11 avril 1995, 2 pages
2. Rapport « urgence environnement Québec » du 4 novembre 1994, 4 pages
3. Note au dossier du 23 novembre 1994, 2 pages
4. Note au dossier du 21 décembre 1994, 2 pages
5. Note au dossier du 18 janvier 1995, 1 page
6. Rapport d'inspection du 2 juin 1995, 3 pages
7. Rapport d'inspection du 18 septembre 1995, 4 pages
8. Rapport d'inspection du 22 septembre 1995, 4 pages
9. Rapport d'analyses reçu le 28 septembre 1995, 6 pages
10. Rapport d'analyse reçu le 4 octobre 1995, 6 pages
11. Rapport d'analyse reçu le 6 novembre 1995, 2 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : dr15acc@environnement.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

L'équipe de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de
l'expertise des Laurentides
260, rue Sicard, bureau 200
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4
www.environnement.gouv.qc.ca

p.j. (39)



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
**Direction régionale
de Laval et des Laurentides**

CERTIFIÉ

Laval, le 11 avril 1995

**AUTORISATION
(article 32)**

SUPER GAZ LTÉE
3250 boul. Pitfield
Saint-Laurent (Québec)
H4S 1K6

N/Réf. : P-7610-15-01-01375 10
1104690

Objet : Installation d'un système de traitement d'eau souterraine, Mirabel

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 25 novembre 1994 et reçue le 22 décembre 1994 et complétée le 27 février 1995, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné, à réaliser le projet décrit ci-dessous :

installation en série d'un filtre à sable, de deux filtres oléophiles et de deux filtres au charbon actif servant au traitement d'eau souterraine contaminée.

Ces travaux seront effectués sur le lot 15-111 du cadastre de Mirabel, division d'enregistrement de Deux-Montagnes.



N/Réf. : G 7610-15-01-01375 10
1104690

Le 11 avril 1995

La demande d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

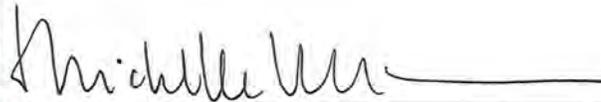
- Lettre, Modification au dossier, projet de traitement d'eau contaminée aux hydrocarbures, signée par art. 53-54 27 mars 1995.
- Lettre, Demande d'autorisation, signée par 53-54 25 novembre 1994.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à cette demande d'autorisation et à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre de l'Environnement
et de la Faune,



Michelle Page-Melançon
Directrice régionale - Environnement
de Laval et des Laurentides

MPM/AR/gb



URGENCE ENVIRONNEMENT QUÉBEC

Direction régionale de Laval et des Laurentides

Date: 4 novembre 1994 heure: 16:00
Interlocuteur: policier__ pompier__ insp. mun.__ particulier__ autre: Air. environ
nom: Robert Roy
téléphone: 437-7279
adresse: Mirabel

Incident: heure: _____ aujourd'hui__ autre: 3 novembre 1994
responsable: Super Star
adresse: 145B3 route 117 St-Jerome
itinéraire: 15 nord sortie après Bell Helicopters
117 nord

Produit: essence code: UN 1203
Risque: explosif__ inflammable toxique__ radioactif__ corrosif__ autre: _____
Contenant: baril__ réservoir conteneur__ citerne__ autre: _____
nombre: _____ 3 _____
capacité: _____ 3000 gal _____

Proximité: habitation cours d'eau__ égout prises d'eau__ puits__ fossé__
distance: 100 pi _____ 200 pi _____
Population: ville(30000 ±)__ village(1500 ±) rang(100 ±)__ champ(10 ±)__
mort _____ blessé _____ incommodé _____ en péril _____

Actuellement: déversement incendie__ explosion__ émission de gaz__ autre: _____
digues faites__ commencées__ aucune
pompiers municipaux: Mirabel
évacuation sur un rayon: _____
récupérateur nom: _____
autre: _____

Remarques: appelle Energie Ressources vu qu'il s'agit d'une
station service. Intervention parce que l'essence a atteint
les égouts.

Rédigé par : José Luis Thibault



Direction régionale Laval-Laurentides
4. Place Laval, bureau 300
Laval (Québec) H7N 5Y3

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

référence : _____

T- _____

Date de l'événement : 2 novembre 1994 Heure : 16 h 00 min

Nombre de photos : _____

Organisme impliqué : Super Stey

Adresse : 3260 Pittfield Ville St Laurent

Tél : (_____) 256 0120

Endroit de l'événement : 14533 route 117 (4342747)

Ville : Mirabel

No de ville : 74005

Principal produit en cause : essence

État du produit L/S/G (L)

Quantité : Précise (_____) Approximative (_____) Imp. : _____ Dév. : _____

Non classé	Classe	UN : <u>1203</u>
		SA : _____

Méc. : _____ Sans dév. : (_____) _____

CONTAMINATION		
EAU	AIR	SOL
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sommaire (contamination) : suite d'essence a atteint l'épave et une borne fontaine

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Routier (_____) Ferroviaire (_____) Maritime (_____) Aérien (_____) Réservoir () Déversement illégal (_____) Autre (_____) _____

Sommaire (causes de l'événement) : _____

Signalé par : Robert Roy

Appel reçu à : 16 h 00 min.

Fin de la conversation : _____ h _____ min

Organisme : dir. env. Mirabel

Tél : (_____) 476 1313 Date : 4-11-94

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie : Oui ou Non (N)

Émission d'un certificat d'urgence (_____) _____

Représentant d'Urgence-Environnement : J. HALLÉ

Rendu sur les lieux à : 16 h 45 min

Quitte les lieux à : _____ h _____ min

Représentant de l'organisme impliqué : Marc Raymond superviseur

Responsables municipaux : François Legault

Autres : Denis Robert, Energie Ressources

Transféré à : _____ No cir. : _____ No de man. : _____

Période de traitement

Zone (N.T.M.) : _____ X : _____ Y : _____

Int. (_____) Ext. (_____) Comb. (_____) _____

Sommaire (interventions) : _____

Coûts estimés : _____

Signature : Jacques Hallé

Date : 4 novembre 1994

17:00 mesure de gaz inflammable dans l'éject; rien
dans la borne fontaine, 100%
dans la chambre de valve, 100%
échantillon dans la chambre de valve il y a
environ 18 po d'essence de font.

17:45 Arrivé de Denis Hébert, énergie ressources

18:00 Vérification dans la maison sur le terrain
s'il y a vapeurs, aucune trace ni dans le sous sol
ou dans les drain de plancher

18:30 Demande de M. Hébert pour test de pression
et purgée de l'essence dans la chambre de valve

19:00 Vérification de la borne fontaine plus loin sur
la ligne, rien

19:30 Semi Mobil a été appelé et devrait arriver
dans 1 heure.
Quitte les lieux

20:51 Arrivé de art. 23-24
purgée de la chambre de vanne
30 gal d'essence } selon l'opérateur du camion
60 gal d'eau }

21:25 Arrêt de purgée il y a de l'essence qui revient
lentement

22:00 Quitte les lieux

5-11-94
14:30 Arrivé de Technology sur place pour les essais d'étanchéité
15:00 la chambre de vanne est de nouveau pleine d'essence
et il y a une couche dans le puits d'observation
M. Rizzotto est sur place, j'ai demandé de faire revenir son H2O

16:30 le réservoir de super semble intacte, mais l'opérateur
de 23-24 semble septique pour la conduite.

17:30 M. Rizzetto ^{vv} me dit que 23-24 n'est pas équipée
pour les essais sur conduite et a appelé.
Cette deuxième compagnie ne lui a pas encore retourné
son appel.

18:30 23-24 arrive sur les lieux pour pompes
L'appel de service a eu lieu et y a deux heures
et demi au moins.

Peu de l'essence dans le puits d'observation des
réservoirs. Environ 38cm près de la borne fontaine

19:40 il y a toujours environ 1cm d'essence sur l'eau
près de la borne fontaine. Le responsable de la station
service me dit qu'il y a eu réception d'essence
ce matin.

20:00 fin du pompage 195 gal ± d'essence

6-11-94

14:30 il n'y a qu'une ~~trace~~ ^{film} sur l'eau dans les deux puits
depuis le matin. Il n'y a pas eu de vents de super aujourd'hui
à cause d'un problème de courroie sur la pompe distributrice

Ce soir, lundi pour essai sur les lignes de distribution, particulièrement
celle de super.

NOTE AU DOSSIER

N/D: G-7610- - - DATE: 94-11-23

IDENTIFICATION ET LOCALISATION: **SUPER GAZ**
Mirabel.

ÉVÈNEMENT:

- Conversation téléphonique
- Rencontre sur les lieux
- Rencontre à notre bureau

NOM DES PERSONNES	FONCTION	TELEPHONE
art. 53-54		

RÉSUMÉ ET REMARQUES:

Un réservoir a été chargé jeudi ou vendredi dernier et deux camions de 10000 gal. ont pompé de l'eau contaminée. Lundi dernier, un test de pompage a été effectué avec un petit système de traitement pour rejeter l'eau du test à l'égout. Ce test a été fait avec un $Q = 15$ gal/min. Ce débit étant insuffisant pour vider l'excavation, →

SIGNATURE

NOTE AU DOSSIER

N/D: G-7619-

DATE:

un autre système de pompage - traitement ayant un $Q \approx 50$ gal/min devra être installé pour viduer l'excavation et installer un nouveau réservoir. Il va présenter une demande d'autorisation (art. 32) très prochainement. Un programme de restauration du site est aussi prévu étant donné qu'une caractérisation a révélé une contamination du terrain. Une seconde autorisation sera demandée pour ce projet.


SIGNATURE

NOTE AU DOSSIER

N/D: G-7610- - - DATE: 94-12-21

IDENTIFICATION ET LOCALISATION:

Supergay
St-Jamain (Mirabel)

ÉVÈNEMENT:

- Conversation téléphonique
 Rencontre sur les lieux
 Rencontre à notre bureau

NOM DES PERSONNES	FONCTION	TELEPHONE
<u>M. Rizzato.</u>	<u>Supergay</u>	<u>art. 53-54</u>
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

RÉSUMÉ ET REMARQUES:

Il a l'intention de faire les travaux de pompage/traitement de l'eau de l'excavation au printemps 95. Je lui explique que je crains une infiltration de l'eau contaminée dans le réseau d'égout. Il m'explique que le réservoir a été enlevé et qu'une bonne quantité d'eau contaminée a été pompée et que des sols ont aussi été éliminés. Un puits →

SIGNATURE

NOTE AU DOSSIER

N/D: G-7610-

DATE:

d'observation installé entre l'excavation et l'égoût permet de faire un suivi à chaque semaine. Il semble qu'il n'y ait pas d'essence dans ce puits. Il n'y a pas d'odeurs dans la résidence située à proximité. Il me fera parvenir l'étude de caractérisation et la demande en vertu de l'art. 32 au courant de la présente semaine ou de la semaine suivante.


SIGNATURE

NOTE AU DOSSIER

N/D: G-7610- - - DATE: 95-01-18

IDENTIFICATION ET LOCALISATION: SUPER GAZ
Mirabel

ÉVÉNEMENT:

- Conversation téléphonique
 Rencontre sur les lieux
 Rencontre à notre bureau

NOM DES PERSONNES	FONCTION	TELEPHONE
Robert Roy	Service de l'environnement,	Ville
	de Mirabel.	

RÉSUMÉ ET REMARQUES:

Il m'informe qu'il n'a pas eu de plainte concernant des odeurs d'essence dans le secteur de la station - service SUPER GAZ, il n'y a donc pas urgence d'effectuer les travaux de pompage/traitement, ceux-ci peuvent donc être fait au printemps prochain.

Alain Rochon.
SIGNATURE

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : G-7610-15-01-01375-03 DATE DE RÉDACTION : 95 / 06 / 02
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 95 / 06 / 01 HEURE : - Arrivée : 9:45
A M J - Départ : 11:00

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : PIERRE HENRI

. ACCOMPAGNÉ DE : _____

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)
STATION SERVICE SUPER GAZ SUPER GAZ LIMITEE
14533 boul. CURÉ LABELLE 3250, BOULEVARD PITFIELD
SAINTE-JANVILLE, MIRABEL, QUE. SAINTE-LAURENT, QC.
JOY 120 HYS 1K6

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
_____	_____
_____	_____
_____	_____

. PERSONNES RENCONTRÉES : NOM/FONCTION TÉLÉPHONE
53-54 gérant de la station
nomme ✓ _____

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS CROQUIS PLANS CARTES
[] [] [] []
Nombre _____ # _____ # _____

ÉCHANTILLONS
[] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [] 1. _____
PRÉCISEZ 2. _____

. BUTS : Vérification de système de traitement d'eau souterrain

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : G-7610-01-01375-03 DATE DE RÉDACTION : 95/06/06
A M J

3. CONCLUSION

Travaux de décontamination des eaux pas encore effectués tel qu'autorisés.

4. RECOMMANDATIONS

- Faire un suivi en août une fois système d'épuration en place.

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : Pierre Henri (nom) Pierre Henri (signature) 95/06/07
A M J

. VÉRIFIÉ PAR : J. AUBERT (nom) J. AUBERT (signature) 95/06/07
A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR : D'accord

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 6-7610-15-01-01375-03 DATE DE RÉDACTION : 95 / 09 / 25
A M J

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 95 / 09 / 18 HEURE : - Arrivée : 10:00
A M J - Départ : 12:00

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Pierre Heron

ACCOMPAGNÉ DE : _____

LIEU INSPECTÉ : Station Service Super Day
14533 boul. Curé Labelle
St-Jamés Mirabel
SON ILO

ADRESSE POSTALE (si différente)
SUPER GAZ LIMITÉE
3250 BOULEVARD PITFIELD
SAINT-LAURENT, QC
H4S 1K6

PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
_____	_____
_____	_____
_____	_____

PERSONNES RENCONTRÉES : art. 23-24 et 53-54

NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
_____	_____
_____	_____

PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS CROQUIS PLANS [] CARTES []
Nombre _____ # _____ # _____

ÉCHANTILLONS
 [] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

AUTRES ANNEXES [] 1. _____
PRÉCISEZ 2. _____

BUTS : Verification du traitement d'eau souterraine (systeme en place).

RÉFÉRENCE : 6-7610-15-01-01375-03 DATE DE RÉDACTION : 95 / 09 / 25
 A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

- Une fois sur les lieux je constate la présence d'un système d'épuration des eaux installé sur le terrain adjacent à la station service.
- Une rétrocarreuse sur chenille s'apprête à démolir la station service, qui sera reconstruite à neuf.
- Il y a une excavation profonde d'environ 3 mètres. Ont prévu d'excuser jusqu'à une profondeur d'environ 5,5 mètres.
- L'eau qui s'accumule est pompée, à l'aide d'une pompe à diaphragme, dans un réservoir de 7000 gallons, installé dans un "containeur" étanche.
- Au moment de mon inspection il n'y avait pas assez d'eau d'emmagasiner dans le réservoir permettant le fonctionnement du système d'épuration. Aucune eau n'était évacuée vers l'égoût pluvial.
- A chaque jour un employé de 23-24 s'apprête à prendre deux échantillons d'eau afin de vérifier l'efficacité du système de traitement. Une des échantillons sera prélevés à l'entrée et l'autre à la sortie du système d'épuration.
- Les eaux seront analysées par art. 23-24
- M. George Saurchuk m'informe que l'excavation visant le remplacement de réservoirs avait débuté en novembre 1994 mais qu'à ce moment il y avait un trop grand débit d'eau qui arrivait dans l'excavation. On a donc décidé de remblayer le tout et d'essayer de nouveau à la fin de l'été 1995.
- Avant de quitter les lieux M. 53-54 m'a assisté lors d'une prise d'échantillon d'eau brute. Cette eau a été prélevée dans le réservoir contenu dans le containeur étanche. L'échantillon avait une odeur d'hydrocarbures. L'échantillon a été immédiatement apporté au laboratoire du ministère.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : G-7610-15-01-01315-03 DATE DE RÉDACTION : 95 / 09 / 25
A M J

3. CONCLUSION

- Due au faible débit et au début des travaux d'excavation, le système d'opération n'était pas en pleine opération.

4. RECOMMANDATIONS

Effectuer une autre inspection lorsque le système sera en pleine opération. Prelever un échantillon à la sortie du système.

5. VÉRIFICATION

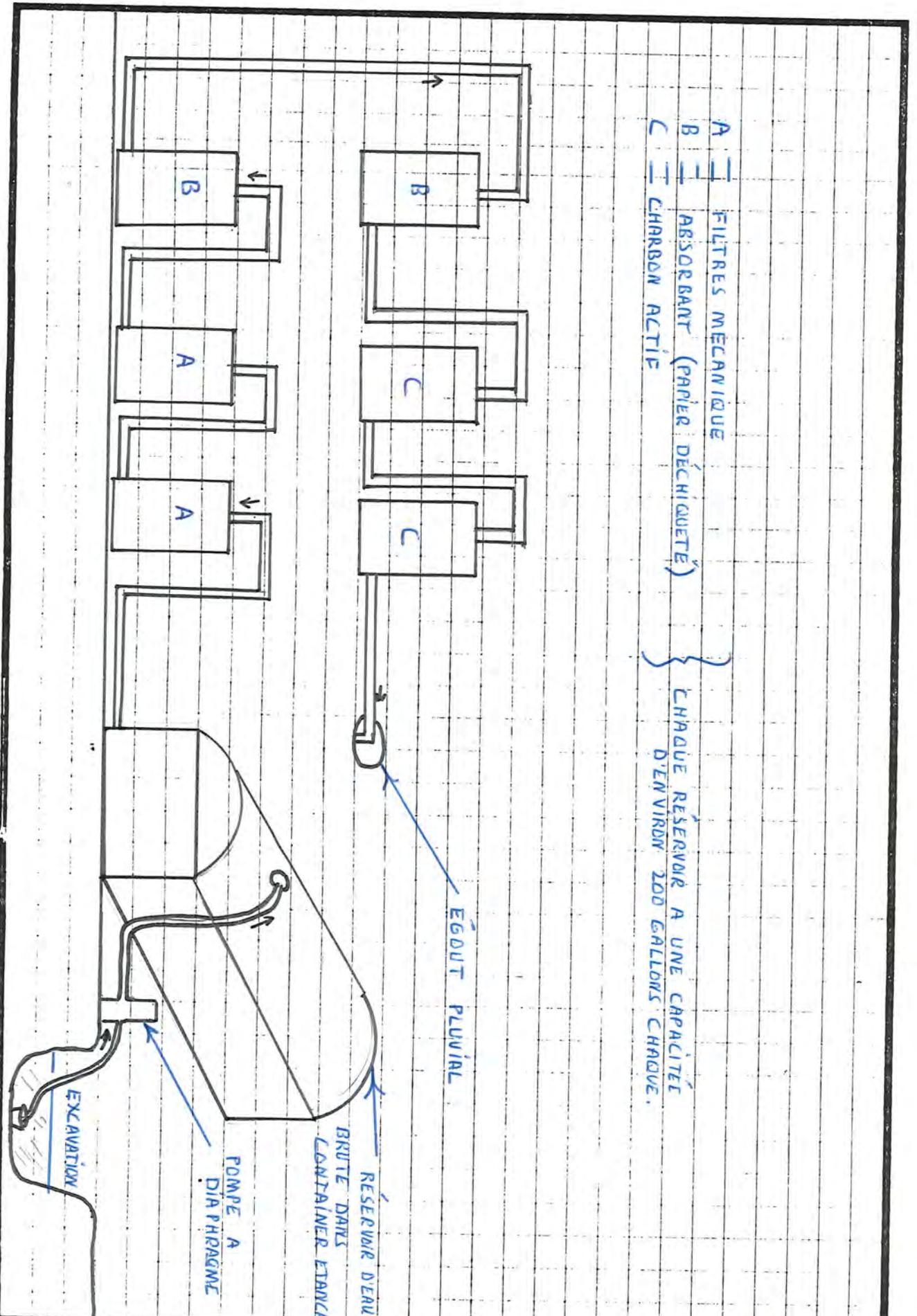
• RÉDIGÉ PAR : PIERRE HENRI (nom) Pierre Henri (signature) 95 / 09 / 25
A M J

• VÉRIFIÉ PAR : JAQUES (nom) Jaques (signature) 95 / 09 / 25
A M J

• COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

D'accord

CROQUIS



Croquis dessiné par :

NOM : PIERRE HENRI

SIGNATURE : Pierre Henri

DATE : 25/9/95

N/RÉF. : 6-7610-15-01-01375-03

LIEU : -MIRABEL

SECTEUR : ST-JANVIER

***NOTE :**

- CROQUIS PAS A L'ECHELLE.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 67610-15-01-01375-03 DATE DE RÉDACTION : 95 / 09 / 26
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 95 / 09 / 22 HEURE : - Arrivée : _____
A M J - Départ : _____

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : PIERRE HENAI

. ACCOMPAGNÉ DE : _____

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)
Station service Super Gas Super Gas Dintee
14533 boul. Curé Labelle 3250, boulevard Pitheul
St-Jamés, Mirabel Saint-Sauvent, Q.C.
jon 140 H45 1K6

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
_____	_____
_____	_____
_____	_____

NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
--------------	-----------

. PERSONNES RENCONTRÉES : art. 53-54 et 23-24

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS CROQUIS PLANS CARTES
[✓] [✓] [] []
Nombre _____ # _____ # _____

ÉCHANTILLONS
[✓] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [] 1. _____
PRÉCISEZ 2. _____

. BUTS : Vérification du système en place de traitement d'eau souterraine

RÉFÉRENCE : G-7610-15-01-01375-03 DATE DE RÉDACTION : 95 / 09 / 26
 A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Une fois sur les lieux, M. 53-54 m'explique le fonctionnement du système d'épuration des eaux. Il en profite pour me décrire certaines difficultés rencontrées lors de la réalisation des travaux.

Pendant une partie des opérations, l'apport d'eau dans l'excavation était tel qu'on a dû faire appel à 3 autres "containers" étanche. On avait également mobilisé un camion citerne d'une capacité de 10,000 gallons. Il ne pas été nécessaire d'utiliser cette citerne.

La capacité du système de traitement ne permettait pas d'épurer les eaux brutes au rythme qu'elles étaient pompées. On a donc été dans l'obligation d'emmagasiner les eaux pour qu'elles puissent être gérées par le système de traitement.

M. Desaulniers m'informe qu'un des résultats d'analyse de laboratoire indiquait un dépassement au niveau des B.T.X. (3 P.P.M.). Il a donc été décidé d'installer 4 filtres additionnel à la sortie du système de traitement. Le contenu de ces filtres, d'une capacité de 80 gallons chacun, était composé de charbon actif et de graviers.

Au fur et à mesure que les filtres de système de traitement se colmataient, on effectuait une purge (back-wash). Les eaux de purge étaient retournées dans un des réservoir d'emmagasinement.

Afin de diminuer la fréquence des purges, un géotextile avait été installé entre la pompe et l'eau brute d'un des réservoirs de stockage.

Aucun des filtres n'a été changé durant les opérations d'épuration. Les travaux de pompage devait se terminer avant la fin de la journée du 22/09/95.

Je n'ai constaté aucune fuite d'eau contaminées sur le sol. Aucune odeur d'essence provenant du système ou du réseau d'égout n'a été perçue lors de l'inspection du site. J'ai prélevé un échantillon à la sortie du système d'épuration. Cet échantillon a été apporté au labo du M.E.F. pour analyse. À la fin des opérations, le contenu de chaque filtre sera géré comme déchets dangereux.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : G-7610-15-01-01375-03 DATE DE RÉDACTION : 95/09/26
A M J

3. CONCLUSION

Area with horizontal dashed lines for writing the conclusion.

4. RECOMMANDATIONS

Transmettre le présent rapport à l'analyste pour consultation.

5. VÉRIFICATION

RÉDIGÉ PAR : PIERRE HENRI (nom) Pierre Henri (signature) 95/09/26
A M J

VÉRIFIÉ PAR : R. HENRI (nom) R. Henri (signature) 95/09/26
A M J

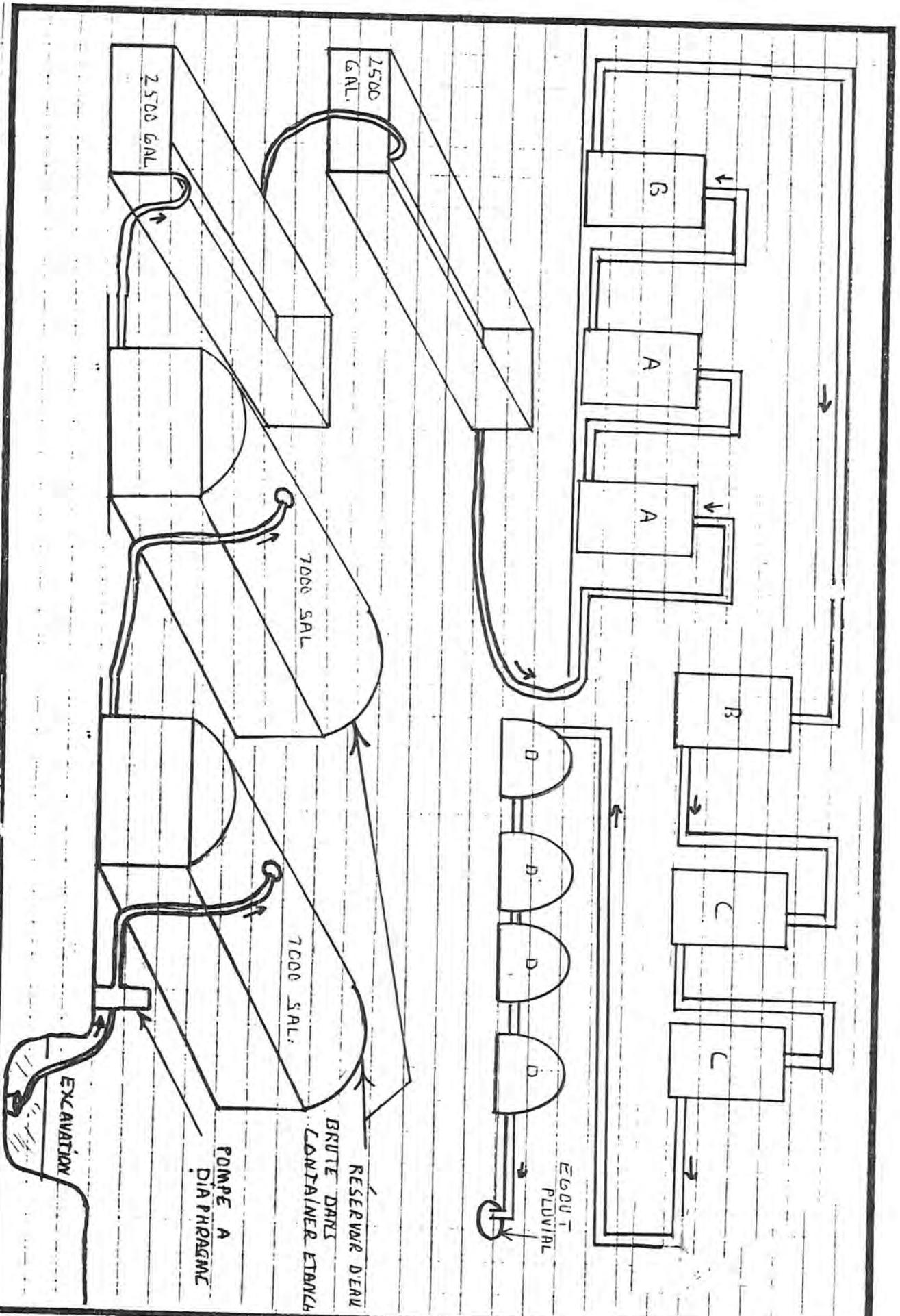
COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR : de l'analyste :
Même si le nombre de filtre n'est pas identique à celui prévu par l'autorisation et que le système de traitement ne correspond pas exactement à celui qui a été autorisé, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'émettre un avis d'infraction à moins que les objectifs de traitement ne soient pas atteints.

XX/YY/zz A ce sujet, attendre les résultats d'analyse des échantillons de suivi. Page 3 de 4

Alain Rahan

CROQUIS

- A = FILTRES MECANIQUE
 - B = ABSORBANT (PAPIER DECHIQUETE)
 - C = CHARBON ACTIF
 - D = CHARBON ACTIF + GRAVIER
- CHARGE FILTRE A UNE CAPACITEE D'ENVIRON 80 GALLONS
- CHARGE RESERVOIR A UNE CAPACITEE D'ENVIRON 200 GALLONS



Croquis dessiné par :

NOM: PIERRE HENRI

SIGNATURE: Pierre Henri

DATE: 26/9/95

N/RÉF.: G-7610-15-01-01375-03

LIEU: MIRABEL

SECTEUR: ST-JANVIER

***NOTE:**
CROQUIS PAS A L'ECHELLE.

4 de 4

DOSR 92-07-08



RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13225

CLIENT: Milieu industriel
Dir. rég. de Laval et des Laurentides
PROJET: Super Gaz Ltée.
RESPONSABLE: Henri Pierre
PRELEVEUR: Henri Pierre
DATE DE PRELEVEMENT: 95/09/18
DATE DE RECEPTION: 95/09/18
ENDROIT PRELEVEMENT: Excavation, nappe phréatique.
NATURE: Eau usée
TEMPS (hre): 8.33 COUT (\$): 327.00 BOUTEILLE NO.: g2aj2

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
RECU LE
28 SEP 1995
DIRECTION REGIONALE
LAVAL - LAURENTIDES

ANALYSE DES COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS PAR CHROMATOGRAPHIE EN PHASE
GAZEUSE - SPECTROMETRIE DE MASSE (GC-MS)

L'échantillon a été analysé à l'aide de la technique du "Purge & Trap". Cette technique consiste à faire passer un courant d'hélium au travers de l'échantillon afin d'entraîner les produits volatils qui seront adsorbés sur une colonne "VOCARB 3000". Cette dernière est par la suite chauffée afin de désorber les produits volatils qui seront identifiés et quantifiés par chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse.

360, rue Franquet
Bureau 40
Sainte-Foy (Québec) G1P 4N3
Téléphone: (418) 643-1301
Télécopieur: (418) 528-1090

2700, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec)
G1P 3W8
Téléphone: (418) 643-8225
Télécopieur: (418) 643-9023

850, boul. Vanier
Saint-Vincent-de-Paul
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone: (514) 664-1750
Télécopieur: (514) 661-8512



RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13225

TABLEAU #1 - Résultats quantitatifs

Ces composés ont été identifiés et confirmés par spectrométrie de masse. De plus, les résultats sont calculés à l'aide du facteur de réponse de chacun de ces composés et des étalons internes.

COMPOSES	LIMITE DE DETECTION µg/L	CONCENTRATION µg/L
Dichlorodifluorométhane	4.4	<4.4
Chlorométhane	4.9	<4.9
Chlorure de vinyle	6.6	<6.6
Bromométhane	4.6	<4.6
Chloroéthane	4.1	<4.1
Trichlorofluorométhane	5.9	<5.9
1,1-Dichloroéthène	3.5	<3.5
Dichlorométhane	3.5	<3.5
Trans-1,2-Dichloroéthène	2.4	<2.4
1,1-Dichloroéthane	2.2	<2.2
Cis-1,2-Dichloroéthène	2.4	<2.4
2,2-Dichloropropane	3.0	<3.0
Bromochlorométhane	1.9	<1.9
Chloroforme	1.8	<1.8

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE

28 SEP. 1995

DIRECTION RÉGIONALE
LAVAL - LAURENTIDES

RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13225

COMPOSES	LIMITE DE DETECTION $\mu\text{g/L}$	CONCENTRATION $\mu\text{g/L}$
1,1,1-Trichloroéthane	2.9	<2.9
1,1-Dichloropropène	3.3	<3.3
Tétrachlorure de carbone	3.4	<3.4
Benzène	2.1	250
1,2-Dichloroéthane	1.7	7.2
Trichloroéthène	1.9	<1.9
1,2-Dichloropropane	1.7	<1.7
Dibromométhane	1.8	<1.8
Bromodichlorométhane	1.8	<1.8
Cis-1,3-dichloropropène	2.3	<2.3
Toluène	2.3	260
Trans-1,3-dichloropropène	2.7	<2.7
1,1,2-Trichloroéthane	2.2	<2.2
1,1,2,2-Tétrachloroéthène	3.2	<3.2
1,3-Dichloropropane	2.5	<2.5
Dibromochlorométhane	2.5	<2.5
1,2-Dibromoéthane	2.3	<2.3

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE

28 SEP. 1995

DIRECTION RÉGIONALE
LAVAL - LAURENTIDES

RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13225

COMPOSES	LIMITE DE DETECTION $\mu\text{g/L}$	CONCENTRATION $\mu\text{g/L}$
Chlorobenzène	2.4	<2.4
1,1,1,2-Tétrachloroéthane	2.2	<2.2
Ethylbenzène	2.5	31
m+p Xylènes	2.5	250
O-Xylène	2.3	140
Styrène	2.1	<2.1
Bromoforme	2.9	<2.9
Isopropylbenzène	2.9	TRA
1,1,2,2-Tétrachloroéthane	3.1	<3.1
Bromobenzène	2.3	<2.3
1,2,3-Trichloropropane	1.8	<1.8
N-Propylbenzène	2.2	TRA
1-Chloro-2-méthylbenzène	2.1	<2.1
1,3,5-Triméthylbenzène	2.3	42
1-Chloro-4-méthylbenzène	1.7	<1.7
1,1-Diméthyl éthylbenzène	2.8	<2.8
1,2,4-Triméthylbenzène	2.2	130

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE

28 SEP. 1995 *CP*

DIRECTION RÉGIONALE
LAVAL - LAURENTIDES

RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13225

COMPOSES	LIMITE DE DETECTION $\mu\text{g/L}$	CONCENTRATION $\mu\text{g/L}$
1-Méthyle propylbenzène	2.6	<2.6
1,3-Dichlorobenzène	2.3	<2.3
P-Isopropyltoluène	2.9	<2.9
1,4-Dichlorobenzène	2.3	<2.3
1,2-Dichlorobenzène	3.1	<3.1
N-Butylbenzène	2.9	<2.9
1,2-Dibromo-3-chloropropane	2.5	<2.5
1,2,4-Trichlorobenzène	2.0	<2.0
Hexachlorobutadiène	2.0	<2.0
Naphtalène	1.5	18
1,2,3-Trichlorobenzène	2.1	<2.1

TRA: Traces

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE

28 SEP. 1995 CP

DIRECTION RÉGIONALE
LAVAL - LAURENTIDES

RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13225

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

RAPPORT PARTIEL

RAPPORT EMIS LE : 95/09/25



LINDA LECOURS, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
28 SEP. 1995 CP
DIRECTION RÉGIONALE
LAVAL - LAURENTIDES



RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13316

CLIENT: Milieu industriel
Dir. rég. de Laval et des Laurentides
PROJET: Super Gaz Ltée.
RESPONSABLE: Henri Pierre
PRELEVEUR: Henri Pierre
DATE DE PRELEVEMENT: 95/09/22
DATE DE RECEPTION: 95/09/22
ENDROIT PRELEVEMENT: Sortie du système de traitement
NATURE: Eau usée
TEMPS (hre): 8.33 COUT (\$): 327.00 BOUTEILLE NO.:

ANALYSE DES COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS PAR CHROMATOGRAPHIE EN PHASE
GAZEUSE - SPECTROMETRIE DE MASSE (GC-MS)

L'échantillon a été analysé à l'aide de la technique du "Purge & Trap". Cette technique consiste à faire passer un courant d'hélium au travers de l'échantillon afin d'entraîner les produits volatils qui seront adsorbés sur une colonne "VOCARB 3000". Cette dernière est par la suite chauffée afin de désorber les produits volatils qui seront identifiés et quantifiés par chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE

04 OCT. 1995 CR

DIRECTION RÉG.
LAVAL - LAURENTIDES

360, rue Franquet
Bureau 40
Sainte-Foy (Québec) G1P 4N3
Téléphone: (418) 643-1301
Télocopieur: (418) 528-1090

2700, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec)
G1P 3W8
Téléphone: (418) 643-8225
Télocopieur: (418) 643-9023

850, boul. Vanier
Saint-Vincent-de-Paul
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone: (514) 664-1750
Télocopieur: (514) 661-8512



RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13316

TABLEAU #1 - Résultats quantitatifs

Ces composés ont été identifiés et confirmés par spectrométrie de masse. De plus, les résultats sont calculés à l'aide du facteur de réponse de chacun de ces composés et des étalons internes.

COMPOSES	LIMITE DE DETECTION $\mu\text{g/L}$	CONCENTRATION $\mu\text{g/L}$
Dichlorodifluorométhane	4.4	<4.4
Chlorométhane	4.9	<4.9
Chlorure de vinyle	6.6	<6.6
Bromométhane	4.6	<4.6
Chloroéthane	4.1	<4.1
Trichlorofluorométhane	5.9	<5.9
1,1-Dichloroéthène	3.5	<3.5
Dichlorométhane	3.5	<3.5
Trans-1,2-Dichloroéthène	2.4	<2.4
1,1-Dichloroéthane	2.2	<2.2
Cis-1,2-Dichloroéthène	2.4	<2.4
2,2-Dichloropropane	3.0	<3.0
Bromochlorométhane	1.9	<1.9
Chloroforme	1.8	<1.8

04 OCT. 1995

E
L...

RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13316

COMPOSES	LIMITE DE DETECTION $\mu\text{g/L}$	CONCENTRATION $\mu\text{g/L}$
1,1,1-Trichloroéthane	2.9	<2.9
1,1-Dichloropropène	3.3	<3.3
Tétrachlorure de carbone	3.4	<3.4
Benzène	2.1	<2.1
1,2-Dichloroéthane	1.7	<1.7
Trichloroéthène	1.9	<1.9
1,2-Dichloropropane	1.7	<1.7
Dibromométhane	1.8	<1.8
Bromodichlorométhane	1.8	<1.8
Cis-1,3-dichloropropène	2.3	<2.3
Toluène	2.3	<2.3
Trans-1,3-dichloropropène	2.7	<2.7
1,1,2-Trichloroéthane	2.2	<2.2
1,1,2,2-Tétrachloroéthène	3.2	<3.2
1,3-Dichloropropane	2.5	<2.5
Dibromochlorométhane	2.5	<2.5
1,2-Dibromoéthane	2.3	<2.3

Page 3

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
RECUEIL

04 OCT. 1995 *CP*

DIRECTION
LAVAL-LABORATOIRE

RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13316

COMPOSES	LIMITE DE DETECTION $\mu\text{g/L}$	CONCENTRATION $\mu\text{g/L}$
Chlorobenzène	2.4	<2.4
1,1,1,2-Tétrachloroéthane	2.2	<2.2
Ethylbenzène	2.5	<2.5
m+p Xylènes	2.5	<2.5
O-Xylène	2.3	<2.3
Styrène	2.1	<2.1
Bromoforme	2.9	<2.9
Isopropylbenzène	2.9	<2.9
1,1,2,2-Tétrachloroéthane	3.1	<3.1
Bromobenzène	2.3	<2.3
1,2,3-Trichloropropane	1.8	<1.8
N-Propylbenzène	2.2	<2.2
1-Chloro-2-méthylbenzène	2.1	<2.1
1,3,5-Triméthylbenzène	2.3	<2.3
1-Chloro-4-méthylbenzène	1.7	<1.7
1,1-Diméthyl éthylbenzène	2.8	<2.8
1,2,4-Triméthylbenzène	2.2	<2.2

O 4 OCT. 1995

CP

RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13316

COMPOSES	LIMITE DE DETECTION $\mu\text{g/L}$	CONCENTRATION $\mu\text{g/L}$
1-Méthyle propylbenzène	2.6	<2.6
1,3-Dichlorobenzène	2.3	<2.3
P-Isopropyltoluène	2.9	<2.9
1,4-Dichlorobenzène	2.3	<2.3
1,2-Dichlorobenzène	3.1	<3.1
N-Butylbenzène	2.9	<2.9
1,2-Dibromo-3-chloropropane	2.5	<2.5
1,2,4-Trichlorobenzène	2.0	<2.0
Hexachlorobutadiène	2.0	<2.0
Naphtalène	1.5	<1.5
1,2,3-Trichlorobenzène	2.1	<2.1

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REGULÉ

04 OCT. 1995 CP

Dir.
LABOR.

RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13316

TABLEAU #2 - Résultats semi-quantitatifs

L'identification de ces composés a été déduite par comparaison de leur spectre de masse avec ceux contenus en librairie. Ces composés ne sont pas inclus dans notre étalon de calibration. La quantification est donc une approximation car on assume que leur facteur de réponse est le même que nos étalons internes.

COMPOSES	CONCENTRATION APPROXIMATIVE $\mu\text{g/L}$
2-Méthoxy-2-méthyle propane	1100

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REGI...

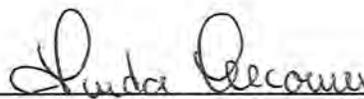
04 OCT. 1995 CP

DIREC
LAVAL

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

RAPPORT PARTIEL

RAPPORT EMIS LE : 95/09/29



LINDA LECOURS, CHIMISTE



RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13316

CLIENT: Milieu industriel
Dir. rég. de Laval et des Laurentides
PROJET: Super Gaz Ltée.
RESPONSABLE: Henri Pierre
PRÉLEVEUR: Henri Pierre
DATE PRELEVEMENT: 95/09/22
DATE RÉCEPTION: 95/09/22
ENDROIT PRELEVEMENT: Sortie du système de traitement
NATURE: Eau usée

6 NOV 1995

BOUTEILLE NO.:

ANALYSES EFFECTUEES DANS UN LABORATOIRE EXTERNE

La détermination des huiles et graisses totales et minérales a été effectuée par Novamann (Québec) inc.

Les résultats des analyses des échantillons de contrôle satisfont les exigences du contrôle de la qualité.

RAPPORT EMIS LE : 95/11/01


Germain Tremblay, Chimiste
Chef du module Contaminants
industriels organiques

360, rue Franquet
Bureau 40
Sainte-Foy (Québec) G1P 4N3
Téléphone: (418) 643-1301
Télécopieur: (418) 528-1091

2700, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec)
G1P 3W8
Téléphone: (418) 643-8225
Télécopieur: (418) 643-9023

850, boul. Vanier
Saint-Vincent-de-Paul
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone: (514) 664-1750
Télécopieur: (514) 661-8512





RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

6 NOV 1995

Milieu industriel
LAVAL-LAURENTIDES

NUMERO DE LABORATOIRE: 13225

CLIENT: Milieu industriel
Dir. rég. de Laval et des Laurentides
PROJET: Super Gaz Ltée.
RESPONSABLE: Henri Pierre
PRÉLEVEUR: Henri Pierre
DATE PRELEVEMENT: 95/09/18
DATE RÉCEPTION: 95/09/18
ENDROIT PRELEVEMENT: Excavation, nappe phréatique.
NATURE: Eau usée

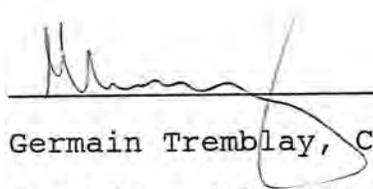
BOUTEILLE NO.: g2aj2

ANALYSES EFFECTUEES DANS UN LABORATOIRE EXTERNE

La détermination des huiles et graisses totales et minérales a été effectuée par Novamann (Québec) inc.

Les résultats des analyses des échantillons de contrôle satisfont les exigences du contrôle de la qualité.

RAPPORT EMIS LE : 95/11/01


Germain Tremblay, Chimiste
Chef du module Contaminants
industriels organiques

360, rue Franquet
Bureau 40
Sainte-Foy (Québec) G1P 4N3
Téléphone: (418) 643-1301
Télécopieur: (418) 528-1091

2700, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec)
G1P 3W8
Téléphone: (418) 643-8225
Télécopieur: (418) 643-9023

850, boul. Vanier
Saint-Vincent-de-Paul
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone: (514) 664-1750
Télécopieur: (514) 661-8512

